



# 22<sup>ème</sup> concours des écoles à vélo



à l'attention des familles :

## Notre école est inscrite au 22<sup>ème</sup> Concours des écoles à vélo, le mardi 13 mai 2025

Le principe : qu'un maximum d'élèves viennent à l'école à vélo ou à draisienne ce jour-là.

**Une belle occasion d'essayer le vélo comme mode de déplacement !**

*Circuler à vélo, c'est non polluant, rapide, agréable, et c'est excellent pour la santé.*

*C'est aussi moins de voitures autour de l'école et plus de sécurité pour les enfants.*

Notre école recevra ainsi une plaque **label École vélobile.**

Nous comptons sur la participation de toutes et tous !

Infos pratiques :

Le vélo doit être en bon état : vérifiez auparavant les freins, le gonflage des pneus, la hauteur de la selle... Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

Sur le trajet, vos enfants restent sous votre responsabilité, qu'ils soient avec vous ou avec d'autres adultes. Si des vélobus existent déjà dans votre école, c'est un bon jour pour essayer !

Si vous n'êtes pas cycliste, un-e autre parent d'élève sera certainement d'accord pour accompagner votre enfant.

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez contacter la direction de l'école ou le/la référent-e du Concours.



# 22<sup>ème</sup> concours des écoles à vélo



à l'attention des familles :

## Notre école est inscrite au 22<sup>ème</sup> Concours des écoles à vélo, le mardi 13 mai 2025

Le principe : qu'un maximum d'élèves viennent à l'école à vélo ou à draisienne ce jour-là.

**Une belle occasion d'essayer le vélo comme mode de déplacement !**

*Circuler à vélo, c'est non polluant, rapide, agréable, et c'est excellent pour la santé.*

*C'est aussi moins de voitures autour de l'école et plus de sécurité pour les enfants.*

Notre école recevra ainsi une plaque **label École vélobile.**

Nous comptons sur la participation de toutes et tous !

Infos pratiques :

Le vélo doit être en bon état : vérifiez auparavant les freins, le gonflage des pneus, la hauteur de la selle... Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

Sur le trajet, vos enfants restent sous votre responsabilité, qu'ils soient avec vous ou avec d'autres adultes. Si des vélobus existent déjà dans votre école, c'est un bon jour pour essayer !

Si vous n'êtes pas cycliste, un-e autre parent d'élève sera certainement d'accord pour accompagner votre enfant.

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez contacter la direction de l'école ou le/la référent-e du Concours.